

DAUDET, Yves (dir.). *Les Nations Unies et le développement social international*. Paris, Éditions A. Pedone, 1996, 206 p.

Michel Houndjahoué

Volume 29, numéro 2, 1998

L'économie du XXIe siècle de François Perroux à la mondialisation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703893ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703893ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Houndjahoué, M. (1998). Compte rendu de [DAUDET, Yves (dir.). *Les Nations Unies et le développement social international*. Paris, Éditions A. Pedone, 1996, 206 p.] *Études internationales*, 29(2), 497–498.
<https://doi.org/10.7202/703893ar>

deux principes qui gouvernent le fonctionnement des économies modernes de marché – c'est la conclusion que l'auteur propose comme solution. L'expérience d'autres périodes d'équilibre – tel le keynésianisme sous l'hégémonie nord-américaine – démontre aujourd'hui la nécessité de placer la coopération internationale en tant que nouveau principe d'organisation, en l'absence de *leadership* mondial.

Cette nouvelle organisation, d'après l'auteur, peut être la régionalisation des relations économiques internationales, comme alternative à la mondialisation purement concurrentielle.

Certes, cette régionalisation autour des trois pôles de la Triade (ALENA, UE, Japon-NPIA) met en jeu trois espaces fortement autocentrés, trois ensembles aux potentialités similaires aussi, à même par conséquent de négocier les compromis indispensables à une nouvelle régulation de l'économie mondiale. Cependant, cet ordre laisse dans l'ombre l'avenir des zones périphériques qui ne semblent guère constituer un enjeu majeur pour le capitalisme mondial.

Raúl BERNAL-MEZA

CERIAL, Mendoza, Argentina

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Les Nations Unies et le développement social international.

DAUDET, Yves (dir.). Paris, Éditions A. Pédone, 1996, 206 p.

Le présent ouvrage est un recueil des actes des cinquièmes Rencontres internationales de l'Institut d'études

politiques d'Aix-en-Provence. Dans un exposé introductif, le Professeur Yves Daudet a analysé l'importance et le pourquoi du thème du développement social international par rapport au droit international, aux compétences des Nations Unies en matière de développement et de sécurité et à la réduction de la souveraineté de l'État. La clause sociale apparaît comme un enjeu et l'un des défis du développement social pour les États et la communauté internationale.

Dans la première partie de cet ouvrage, une communication de Zaki Laidi sur le système social mondial et une autre de Jacques Baudot sur les institutions chargées du développement social ont servi de repères d'analyse pour le débat sur le cadre institutionnel du développement social international. Les intervenants ont montré que plusieurs institutions doivent jouer un rôle dans le suivi du Sommet de Copenhague, instrument de promotion du social pour les uns ou Sommet contre la pauvreté pour les autres. Les principales institutions mentionnées sont : le Conseil économique et social, la Commission du développement social, l'Organisation internationale du travail, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, les banques régionales de développement et toutes les organisations spécialisées. Mais comme l'a rappelé Y. Daudet : « les États ont la responsabilité principale pour la mise en œuvre des politiques sociales et économiques. La communauté internationale et le système des Nations Unies sont simplement supposés aider, procurer leur soutien aux États et aussi aux autres acteurs » p. 40. C'est donc un partenariat entre l'État et des intervenants internationaux,

mais n'est-ce pas là selon Michel Borysewick « un procédé élégant de pénétration dans tout un secteur de l'État ? ou bien une excuse toute prête pour l'ONU devant son impuissance à améliorer la situation sociale dans certains États ? Le refus de coopérer de la part d'un État exonérerait la communauté internationale » p. 61.

Dans la deuxième partie, les communications de Hassen Fodha et de Patrice Blacque-Belair ont introduit le débat sur le contenu du développement social international. Pour Hassen Fodha, « le Sommet de Copenhague s'inscrit donc dans la réflexion que mène la communauté internationale, depuis plusieurs années, sur son avenir collectif et sur le devenir de la personne humaine » p. 79. C'est le renforcement de l'esprit de solidarité qui interdit aux privilégiés de négliger ceux qui sont pauvres, vulnérables ou défavorisés. Le Sommet de Copenhague est très clair à ce sujet. Il attribue au système des Nations Unies une grande responsabilité à cette fin en préconisant certains moyens d'application et de suivi de ses décisions. C'est donc dans ce cadre que les actions et les interventions de l'ECOSOC et du PNUD ont été analysées afin de mieux illustrer ce qui a été déjà fait ainsi que ce qui est possible d'être fait par les institutions et organisations internationales.

La troisième partie regroupe deux ateliers didactiques : l'un sur le concept de développement social international et les nouvelles conceptions du développement et l'autre sur les contraintes dans la mise en œuvre du développement social international. Pour Hubert Thierry, « le développement social consiste à réintroduire les

finalités sociales du nouvel ordre économique international dans un contexte libéral, et donc consolider certaines finalités, certains moyens, avec l'économie libérale » p. 143. Pour plusieurs intervenants, le développement social est la responsabilité des États et la communauté internationale vient ensuite appuyer cette responsabilité. Mais ils n'ont pas manqué aussi de faire remarquer que ce partenariat a lieu dans un contexte où les Nations Unies et la plupart des États sont en difficulté économique.

Le Professeur Maurice Flory a signé la conclusion synthèse du débat sur le développement social. Il a situé l'origine au Préambule de la Charte des Nations Unies, le renforcement du concept dans l'idée du développement humain lancé par le PNUD en 1990 et le Sommet de Copenhague qui, en 1995, a développé de nouveaux paradigmes dont le message essentiel, tout en restant dans la continuité est nouveau « non pas dans ses prémices, mais dans sa conclusion : la paix c'est aussi le développement ; le développement passe par le social ; il faut donc investir d'abord sur le capital humain dont on découvre, parce qu'on sait maintenant le chiffrer, qu'il est en outre le plus rentable » p. 196.

Les principales questions du développement social sont posées et très bien analysées dans cet ouvrage. Ces sortes de rencontres sont essentielles pour les théoriciens et praticiens du développement. La publication de leurs réflexions est un excellent outil pédagogique.

Michel HOUNDJAHOUÉ

École Nationale d'Administration, Cotonou